

Paris, le 27 septembre 2017

## **Les Aveugles de France inquiets pour le financement du FIPHFP** *(Fond d'Insertion pour les Personnes Handicapées de la Fonction Publique)*

**Les Aveugles de France inquiets de la diminution des moyens financiers du Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique. Les propos du Président du fond, Dominique Perriot, et de son Directeur Marc Desjardins, confortent cette inquiétude.**

Pour Vincent Michel, le Président de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France « *la progression de l'emploi des personnes handicapées au sein de la fonction publique est en soi une bonne nouvelle* ». De ce fait, il est logique que les ressources du FIPHFP fléchissent. Cependant, Vincent Michel souligne que « *même si l'emploi des personnes Handicapées dans la Fonction Publique progresse, bien des services de l'État, des collectivités territoriales, de l'Hôpital n'atteignent pas encore les 6%* ». De plus, il indique que « *cette progression de l'emploi et ce maintien dans l'emploi sont intimement liés aux capacités du fond à soutenir des actions de formation et d'adaptation des postes* ». La bonne santé financière du fond est donc une question essentielle pour les personnes déficientes visuelles.

Vincent Michel rappelle que depuis plusieurs années, « *l'État a, de façon unilatérale, décidé de prélever des sommes importantes ; 29 millions d'Euros par an, sur les réserves du FIPHFP ainsi que sur l'AGEFIPH* ». Aujourd'hui, ces sommes qui approchent les 100 millions d'Euros risquent de faire cruellement défaut au FIPHFP pour assurer sa mission.

Pour le Président de la Fédération, « *il est inacceptable que l'État utilise des fonds dévolus par la loi aux personnes handicapées comme variable d'ajustement du budget général de l'État. Cette pratique que l'on repère tant au FIPHFP qu'à l'AGEFIPH mais aussi à la CNSA pour des sommes plus importantes encore, doit définitivement cesser afin que les crédits destinés à aider les plus fragiles de notre société ne soient pas détournés de leur objectif premier.* »

A l'heure où le gouvernement s'apprête à mener des évolutions importantes sur le plan fiscal, il n'est pas tolérable que les dispositions pour les personnes âgées et handicapées soient considérées comme des variables d'ajustement. La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France s'oppose fermement à ce type de pratique et continuera à défendre les citoyens handicapés.

### Contacts presse

Ana PEREIRA,  
Responsable de Communication  
Téléphone : 01 44 42 91 96 - 06 10 58 61 62  
Email : [a.pereira@aveuglesdefrance.org](mailto:a.pereira@aveuglesdefrance.org)

Kelly BERRIAT  
Chargée de Communication  
Téléphone : 01 44 42 91 90  
Email : [k.berriat@aveuglesdefrance.org](mailto:k.berriat@aveuglesdefrance.org)

